

## Pigeon colombin, *Columba oenas* (Linné, 1758)

Synonymes : Colombin, "Petit bleu", Ramier, Rouquier

Classification (Ordre, Famille) : Columbiformes, Columbidae

### Description de l'espèce

Petit colombidé à la silhouette caractéristique des membres de la famille, le Pigeon colombin est une espèce discrète qui se repère souvent à l'oreille : son chant à la tonalité "de pigeon" (une succession d'une petite dizaine de roucoulements) se reconnaît facilement à sa monotonie presque envoûtante ; il porte loin, mais ne s'impose pas dans le concert ambiant (JCR, CD2/pl.96). Son plumage gris - bleuté est caractérisé par une large bande noire terminant la queue, deux petites raies noires discrètes sur les couvertures alaires, la poitrine légèrement rosée et les côtés du cou vert irisé. Les ailes paraissent de loin bicolores, avec une zone pâle sur le dessus de l'aile encadrée par deux parties plus sombres. Le bec est couleur ivoire, rose à la base. L'iris de l'œil est brun foncé, le cercle orbital rougeâtre à gris-bleu. Les deux sexes sont semblables. Les juvéniles sont plus ternes, sans coloration à la poitrine et au cou ; l'ensemble des rémyges ont des extrémités brunâtres alors qu'elles sont plus noires chez les adultes. Le plumage juvénile présente toutefois une durée très limitée, la mue débutant au maximum trois semaines après l'envol. Longueur totale du corps : 31 à 33 cm. Poids : 250 à 350 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Pour un observateur non averti, ou vu dans de mauvaises conditions, le Pigeon ramier *Columba palumbus* et le Pigeon biset *Columba livia* sont proches du colombin. Le Ramier est cependant de taille plus importante et présente un aspect plus "dodu", ses battements d'ailes sont moins rapides et surtout on note la présence de blanc aux ailes et aux côtés du cou ; le chant est également un critère efficace de détermination en forêt.

Le Biset (rarissime à l'état sauvage en France, mais à l'origine du Pigeon domestique, partout répandu) se distingue en principe à son phare blanc sur le croupion, très nettement visible. Certains individus peuvent cependant prêter à confusion, même au niveau de la voix : venant d'un arbre, celle-ci trahit généralement la présence du Colombin.

### Répartition géographique

Le Pigeon colombin est une espèce polytypique du Paléarctique occidental. La sous-espèce nominale niche dans toute l'Europe, la Russie européenne et le Caucase, à l'exclusion des zones nordiques (il atteint sa limite nord de répartition dès le sud de la Scandinavie) et jusqu'en Afrique du Nord. Une autre sous-espèce *C. oenas yorkandensis* se rencontre en Asie centrale [3].

C'est une espèce migratrice partielle, la migration concernant probablement quasi-uniquement les populations d'Europe du Nord et d'Europe centrale. A l'instar de ce que l'on observe chez le Pigeon ramier, les populations les plus continentales hiverneraient en péninsule ibérique, celles dans les pays limitrophes à la France hiverneraient sur notre territoire.

Espèce d'acquisition récente pour la France, le Pigeon colombin était encore très disséminé, et uniquement dans la partie nord du pays au début du XXe siècle. Il niche actuellement sur la quasi-totalité du territoire, à l'exception du Sud-Ouest, d'une partie du littoral méditerranéen, de la Corse et des parties les plus hautes des massifs montagneux [3]. Sa répartition est très hétérogène mais probablement d'une étendue sous-estimée.

### Biologie

#### Ecologie

Cavernicole, le Pigeon colombin recherche les vieux arbres creux pour nicher : il affectionne ainsi les vieilles hêtraies au sous-bois clair habitées par le Pic noir *Dryocopus martius*, dont il occupe les anciennes cavités [4].

Dans certaines régions françaises, il est même strictement inféodé à ces cavités, souvent forées dans le Hêtre *Fagus sylvatica*, parfois dans le Pin sylvestre *Pinus sylvestris*. Pour cette raison, le Pigeon colombin est souvent décrit comme très dépendant du Hêtre. Il est cependant également présent en l'absence de cette essence, en forêt alluviale où il occupe les cavités du Frêne commun *Fraxinus excelsior*. Des études montrent que les densités de Pigeon colombin sont bien mieux corrélées aux superficies de réserves intégrales qu'au pourcentage de Hêtre [6].

Il peut également occuper les cavités naturelles des arbres non forestiers, en particulier lorsque le Pic noir est absent. C'est par exemple le cas en Angleterre où le Pigeon colombin y présente ses populations les plus importantes.

Il n'est pas rare non plus dans les parcs urbains et les alignements citadins comportant de vieux arbres, où les gros arbres creux sont légion ; il peut également nicher dans les falaises du bord de mer comme de l'intérieur, dans des carrières ou des bâtiments même en ville, voire dans des terriers de lapins *Oryctolagus cuniculus*. Ses besoins alimentaires le poussent à rechercher la proximité de zones découvertes : il hésite ainsi à pénétrer - pour nicher - les grands massifs forestiers continus.

Il affectionne pour rechercher sa nourriture les endroits découverts, tels que champs labourés, prés fauchés, bords de chemins forestiers, lisières ou clairières, voire sous-bois, tant que la végétation herbacée haute ou arbustive basse n'entrave pas ses déplacements ni sa vue.

### Comportements

On le trouve souvent mêlé aux bandes de Pigeons ramiers en campagne en hiver.

Ce pigeon est grégaire en dehors de la période de reproduction : on observe de petits regroupements (familiaux et locaux) dès la fin de la période de reproduction. Les vols migratoires pré et post nuptiaux dont les mouvements s'observent essentiellement en février-mars et en septembre-octobre, se composent de quelques individus à plusieurs dizaines [1]. De plus gros vols (jusqu'à plusieurs centaines d'individus) sont observés sur les lieux de gagnage hivernaux, ou juste avant la migration. En période de reproduction, le Pigeon colombin vit en couple, qui peuvent parfois constituer de petites colonies plus ou moins lâches (au sein de parcelles âgées de hêtre, dans les parcs urbains,... deux nids peuvent n'être séparés que par quelques dizaines de mètres).

### Reproduction et dynamique de population

Le Pigeon colombin est un nicheur précoce : les couples unis pour la vie rejoignent leurs quartiers de nidification dès février-mars, un peu plus tardivement en montagne [2]. Le chant se fait alors largement entendre (de mi février à mi août, avec un pic d'intensité en avril-mai) pour affirmer des droits sur la cavité choisie ; c'est à cette époque que les vols nuptiaux se remarquent, circulaires, en vol plus ou moins plané suivant un claquement d'ailes caractéristique.

Le calcul d'une densité de nicheurs est rendu délicat du fait de la répartition non uniforme de cette espèce. Les densités disponibles sont toujours faibles : 0,4 à 0,9 couple aux 100 ha en moyenne forestière lorsqu'il est présent (un couple pour 100 à 250 ha), rarement un à deux couples aux 100 ha en situation favorable.

La construction du nid - sommaire entrelacs de brindilles au fond de la cavité - prend une dizaine de jours, suivie par la ponte de deux œufs (rarement un ou trois) à intervalle de 48 heures. Un même couple élève habituellement deux à quatre nichées par saison. L'incubation, essentiellement assurée par la femelle, dure de 16 à 18 jours. Après un petit mois de séjour au nid (25 à 35 jours, moyenne de 28 jours) les jeunes s'envolent et reviennent peu au nid. Les parents peuvent encore les nourrir pendant quelques jours, puis des bandes de juvéniles se forment progressivement.

Plusieurs études montrent qu'un peu plus de 50% seulement des œufs pondus donnent naissance à des jeunes, et que 70% des jeunes éclos prennent leur envol, soit un succès de reproduction d'environ 40%. Chaque couple reproducteur mène à l'envol une moyenne de trois jeunes par an. La maturité sexuelle est atteinte dès l'année suivante. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est de douze ans [bg61].

### Régime alimentaire

Le Pigeon colombin se nourrit (presque) toujours à terre de petites graines de plantes sauvages ou cultivées : légumineuses, renouées, oseilles, graminées, Brassicacées, chénopodes, carex, blé, avoine, maïs. Il peut également consommer des glands, des faines, des semences de Charme ou de pins [bg25]. Les jeunes absorbent après leur naissance uniquement du "lait de jabot" (liquide pâteux régurgité par les parents). La part prise par les graines rapportées entières au nid par les parents croît régulièrement pour être exclusive à l'envol.

### Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

Seuls sont pris en compte les habitats susceptibles d'être concernés par la nidification du Pigeon colombin. En gras sont indiqués les habitats préférentiels parmi ceux présentés à l'annexe I de la Directive européenne.

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Cor. 18.21)

**9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)**

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

**9130 - Hêtraies du *Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)**

9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à *Acer* et *Rumex arifolius* (Cor. 41.15)

**9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)**

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor. 41.26)

9180\*- Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (Cor. 41.4)

**91E0\*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)**

**91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*) (Cor. 44.4)**

9410 - Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnard à alpin (*Vaccinio-Piceetea*) (Cor. 42.21 à 42.23)

## Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'annexe II/2 de la Directive Oiseaux et à l'annexe III de la Convention de Berne.

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Tout espace protégé comportant des massifs forestiers feuillus de plaine ou de moyenne montagne est susceptible d'accueillir le Pigeon colombin : Réserves Naturelles, Réserves Biologiques, Arrêtés de Protection de Biotoques...

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Pigeon colombin présente un statut européen favorable avec une tendance récente à l'augmentation des populations nicheuses [bg2]. Les populations européennes de cette espèce sont estimées entre 520 000 et 730 000 couples et semblent avoir considérablement régressé depuis le XIXe siècle, époque à laquelle ses effectifs étaient bien souvent supérieurs à ceux du Pigeon ramier. Les effectifs migrateurs transpyrénéens auraient été divisés par un facteur cent en l'espace de deux siècles. Il semblerait qu'actuellement, les populations migratrices et les populations sédentaires présentent une dynamique différente. La partie occidentale de l'aire de répartition de l'espèce (Royaume-Uni et Pays-Bas surtout, Belgique, Danemark, France du littoral de la Manche à la région Centre) correspondant aux populations sédentaires, présente de bonnes densités et des effectifs dynamiques le plus souvent en augmentation. Ailleurs, les populations, le plus souvent migratrices, semblent affectées d'un déclin parfois prononcé.

L'expansion de l'espèce vers l'Ouest au cours du XXe siècle, puis l'augmentation des effectifs observés, pourraient s'expliquer par un déplacement d'une partie des populations migratrices de l'est de l'Europe menacées sur leurs lieux de reproduction comme dans leurs migrations.

En France, où l'on rencontre moins de 10% de l'effectif européen, la population nicheuse a un statut "à préciser". Les effectifs sont estimés entre 20 000 et 80 000 couples [bg2] et l'effectif hivernant pourrait atteindre 200 000 individus. Le suivi des populations nicheuses montre une augmentation sur la période 1996-2005 [5] alors qu'aucune tendance ne se dégage pour les effectifs hivernants.

## Menaces potentielles

Les fluctuations observées dans certaines populations sont difficiles à expliquer. La chasse effectuée un prélèvement sur les populations migratrices dont le niveau et l'impact sont mal connus. Le prélèvement était estimé en 1983-1984 entre 50 000 et 100 000 oiseaux, dont la grande majorité sont des migrateurs prélevés de septembre à novembre dans le grand Sud-Ouest [bg53]. En migration, comme sur les quartiers d'hivernage, la principale cause de mortalité d'après le retour de bagues est la chasse [6]. Il est à noter que le déclin des populations migratrices de Pigeon colombin a précédé le développement de la chasse à tir dans les cols pyrénéens [LORMEE, comm. pers.].

L'emploi de pesticides (herbicides et traitement des semences), certaines pratiques sylvicoles (remplacement de futaies feuillues par des plantations résineuses, abattage de gros arbres creux qui peut constituer une menace au maintien des populations dans la partie Est de notre pays), l'arrachage de haies arborées et la disparition des arbres têtards ont sans aucun doute une grande part de responsabilité dans la chute passée des effectifs.

Enfin, le comblement des trous de murs et arbres en milieu urbain prive les couples citadins de sites de reproduction.

## Propositions de gestion

En forêt, le maintien d'un réseau d'arbres morts ou d'arbres creux de diamètre supérieurs à 35 cm, ainsi que la préservation d'îlots de vieux bois (vieillessement ou sénescence) et d'arbres réservés lors des opérations de régénération, vont dans le sens d'une amélioration des possibilités de nidification de l'espèce. Ces mesures sont d'ailleurs bénéfiques à quantité d'espèces (oiseaux, chauves-souris, insectes, champignons).

Concernant les activités cynégétiques, la mise en réserves de chasse et de faune sauvage de certains cols pyrénéens, la tenue d'un carnet de prélèvement individuel permettant de mieux évaluer l'importance des tableaux de chasse, et enfin, pour les modes de chasse aux filets, le baguage puis la remise en liberté des pigeons colombins capturés parmi les vols de pigeons ramiers, seraient des mesures à développer.

Par ailleurs, il serait nécessaire de sensibiliser les gestionnaires de parcs urbains à la présence de l'espèce pour ne pas grillager systématiquement les cavités des vieux arbres.

## Etudes et recherches à développer

Un suivi des populations de Pigeon colombin sur différentes zones témoins de grandes superficies est nécessaire au suivi de la dynamique de la population nicheuse en France. Des comptages plus conséquents des migrateurs, et son intégration en tant que "Colombin" et non pas de "pigeon" dans les statistiques cynégétiques, permettraient d'affiner les connaissances sur la partie migratrice des populations.

## **Bibliographie**

1. BIGORNE, J.L. (1988).- Le Pigeon colombin (*Columba oenas*) dans la région de Maubeuge (Nord). *Le Héron* 21: 124-129.
2. DELMEE, E. (1954).- Douze années d'observations sur le comportement du Pigeon colombin (*Columba oenas*). *Le Gerfaut* 43: 193-259.
3. LESAFFRE, G. (2000).- Oiseau de France : le Pigeon colombin *Columba oenas*. *Ornithos* 7(2): 84-87.
4. MULLER, Y. (1988).- Le Pigeon colombin (*Columba oenas*) en Alsace-Lorraine et particulièrement dans les Vosges du Nord. Son commensalisme envers le Pic noir (*Dryocopus martius*). *Ciconia* 12: 163-174.
5. ONCFS/FNC (2005).- *Suivi des populations nicheuses des oiseaux de passage*. Réseau National "oiseaux de passage". 19 p.
6. ZENONI, V. (2001).- *Le Pigeon colombin Columba oenas : biologie, migration et évolution des populations*. Thèse de doctorat vétérinaire, Faculté de médecine de Nantes. 278 p.